

ARCHIPEL

Journal du Forum Civique Européen



AZB 4001 Baïe
Forum Civique Européen, 4001 Baïe
Post CH AG

Image de la révolution soudanaise. Source: A2C

CONGO/SOUDAN

Guerres et extractivisme: regards croisés

Deux militants de Sudfa¹, et de Génération Lumière², échangent sur les guerres en cours au Congo et au Soudan, mettant en lumière les logiques globalisées du capitalisme colonial, ainsi que les voies de solidarités entre les peuples.

Le 23 mai 2025, Sudfa Media était invité par la Coordination Régionale Anti-Armelements et Militarisme (région AURA) à venir discuter de la situation au Soudan et en République Démocratique du Congo avec l'association Génération Lumière, qui est une association d'écologie décoloniale et de solidarité internationale fondée par des jeunes Congolais·es à Lyon. Nous avons particulièrement apprécié cette occasion de faire une présentation publique croisée avec Génération Lumière, qui fait un travail essentiel de mobilisation, d'éducation et de plaidoyer. C'était aussi important pour nous d'évoquer de manière conjointe les guerres au Congo et au Soudan, souvent délaissées des médias et des mobilisations françaises. La discussion a permis de faire émerger autant les spécificités que les similitudes des deux conflits, et d'identifier ainsi la logique impérialiste transnationale commune à l'œuvre dans ces guerres.

Hamad (Sudfa): Une guerre a commencé au Soudan il y a deux ans à peu près, qui témoigne de la fragilité de notre monde aujourd'hui. Nous assistons à une des catastrophes les plus graves au monde, dans un silence total. On parle de 80% des hôpitaux qui sont hors service. On parle de 20 millions de Soudanais·es, soit la moitié de la population, qui sont parties de leur foyer, soit à l'étranger, soit déplacées à l'intérieur du pays. On parle de 90% des Soudanais·es qui souffrent de la faim aujourd'hui dans les zones de guerre, de 15 millions d'enfants qui n'ont pas pu être scolarisés depuis 2023. Ce qui n'est pas normal dans tout ça, c'est le silence du monde entier.

Jordi (Génération Lumière): Contrairement au Soudan, ce qui est assez particulier avec le cas du Congo, c'est que c'est un conflit très documenté. Ça fait plus de 30 ans qu'un groupe d'expert·es des Nations Unies, qui a 1 milliard de dollars de financement an-

nuel, documente, chaque année, l'évolution du conflit... C'est dire un peu le caractère ubuesque de cette situation. Ça fait plus de 30 ans qu'ils le font, alors qu'au fond, la question congolaise est assez simple à comprendre. C'est purement une question de ressources. Ce qui se passe au Congo est lié à ce qu'on appelle l'extractivisme. Les penseur·euses, les militant·es d'Amérique latine, ont proposé ce concept pour expliquer que la fin des empires coloniaux n'a jamais mis fin à la logique impériale qui existait: avoir des pays-ressources, des pays greniers, dans lesquels on va puiser jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien, pour bénéficier à un marché qui est totalement extérieur. Des pays que l'on va enchaîner d'une certaine manière dans un marché international et à qui on va assigner des rôles, tout simplement.

Hamad: les guerres au Soudan comme au Congo témoignent de la manière dont les richesses naturelles d'un pays alimentent l'instabilité, au lieu que la population locale profite de cette richesse. Au Soudan, on parle de l'or, du pétrole, des terres agricoles... C'est un pays stratégique, frontalier avec neuf pays jusqu'en 2011, avec une ouverture vers la mer Rouge, qui est une zone très stratégique en termes militaires. Le conflit actuel n'est pas lié qu'aux raisons qu'on présente le plus souvent, quand on dit que c'est une guerre autour du pouvoir entre deux généraux. Cette guerre trouve ses racines dans l'époque coloniale, qui a largement participé à la division de la population soudanaise, à la stigmatisation de certaines

parties de la population, et à la division raciale, ethnique et tribale du pays.

Les Anglais, qui ont colonisé le Soudan, ont adopté un système de ségrégation: iels ont divisé la population soudanaise, qui est multiculturelle, en deux catégories. La première, c'est celles et ceux qui ont bien profité du système colonial et qui ont été considérés comme des alliés, qui ont profité de toutes les richesses du pays et des systèmes qui ont été mis en œuvre. De l'autre côté, il y a celles et ceux qui ont été marginalisés. En accédant à l'indépendance, on a constaté qu'il y avait deux sociétés qui étaient séparées l'une de l'autre. Dès l'indépendance du Soudan en 1956, la guerre a éclaté dans le Sud, parce que des groupes ont pris les armes pour revendiquer une place pour les Soudanais du Sud au sein de l'État, pour dénoncer leur marginalisation et l'injustice. Cette guerre, au fur et à mesure, a éclaté dans les quatre coins du pays, notamment au Darfour, la région du Nil-Bleu, des Montagnes Noubas et du Kordofan. Et ce type de guerre est toujours alimenté par d'autres raisons locales, et notamment écologiques. Dans le sens où il y a un groupe armé qui se forme quelque part au pays et qui essaie de prendre le contrôle d'une terre et de ses ressources, mais toujours en lien avec un autre groupe ou un autre pays qui vient en aide de l'extérieur, cherchant à profiter de cette richesse-là.

Jordi: Au Congo, la guerre s'est vraiment beaucoup centrée à l'est de la RDC, au moment de ce qu'on appelle le «boom du coltan». Le coltan, c'est l'un des minerais «clés» pour la production des matériels numériques. Sans coltan, on ne peut pas faire de cartes et de processeurs, on ne peut pas faire d'ordinateur, de téléphone, etc. Vers la fin des années 1990, c'est le boom d'Internet, le boom de toute une nouvelle génération de produits qui a besoin de cette ressource. Et le Congo possède près de 60 à 80% des réserves mondiales du coltan. Or, ce boom est arrivé au moment d'une transition politique en RDC. Pendant près de 32 ans, Mobutu, celui qu'on appelait «l'ami des occidentaux», était au pouvoir. À sa mort, s'est posée la question de quel dirigeant politique allait récupérer ce marché énorme et arbitrer les intérêts stratégiques du pays. Sont alors intervenus de nouveaux acteurs, essentiellement le Rwanda et l'Ouganda, les pays frontaliers à l'est du Congo. Dans cette région, les frontières sont poreuses, les populations ont l'habitude de circuler, et c'est assez simple de financer la possibilité pour des groupes d'entrer au Congo, et de récupérer les minerais qui y sont situés. Or le conflit permet de maintenir les prix de la ressource au plus bas, pour financer un marché qui est en train d'exploser.

Éclate alors ce qu'on a appelé la seconde guerre du Congo. Une guerre entre des États frontaliers sur le territoire congolais pour des ressources congolaises, avec un bloc proche du gouvernement congolais, et un bloc proche des pays frontaliers. Ce qui va plus ou moins bien marcher, parce que Kabila va quand même ré-



Photo prise le 12 avril 2019 à Kafranbel, dans le nord-ouest de la Syrie, d'un mur peint par un collectif d'artistes, Kesh Malek, en hommage à la militante soudanaise Alaa Salah. Omar Haj Kadour / AFP

sister. Puis à son assassinat, se pose la question du maintien de cette partie-là de la RDC dans le giron de ces États frontaliers. Il faut donc trouver des explications qui vont paraître les plus légitimes, qui vont brouiller le conflit en mettant en avant la question ethnique: des ethnies au Congo, au Rwanda et en Ouganda qui sont systématiquement discriminées, systématiquement écartées de l'appareil de l'État, qui sont même tuées, voire cannibalisées... on va pousser ce discours jusqu'à très loin, pour justifier le fait que ces États-là s'intéressent à ce qui se passe chez les voisins et peuvent ainsi intervenir pour protéger les intérêts de ces ethnies. Rappelons le contexte des années 1990, le très grand génocide des Tutsis au Rwanda, et donc forcément sur la scène internationale, l'État rwandais qui proclame défendre l'intérêt de ceux qui ont été victimes, est légitime dans son intervention dans un pays voisin.

Entre temps, on a vu advenir une extrême militarisation du conflit, avec des bandes armées qui massacrent partout. On compte plus ou moins 6 millions de morts en 30 ans sur cette région. Dans les années 1990, il y avait 5 ou 6 bandes armées; aujourd'hui, on en a plus de 200. Pourquoi? Cette région frontalière est riche en mines d'or, de coltan, d'étain, etc. Et une partie de ces milices, de ces chefs seigneurs de guerre, vont au Congo parce que c'est plus facile de récupérer les minerais. Ça ne demande pas d'efforts industriels, il ne faut pas forer, il ne faut pas passer par des grandes entreprises, pour pouvoir s'enrichir. Le coltan est récolté de manière artisanale, à la pelle. Donc l'essentiel de l'activité du coltan n'est pas du tout dans les mains de l'État, c'est fait de manière clandestine.

En 2020, on a découvert que le Congo n'était plus le premier producteur du coltan mondial, dépassé de quelques milliers de tonnes par le Rwanda, devenu du jour au lendemain le premier producteur de coltan mondial, avec près de 4000 à 5000 tonnes par an. N'était-ce pas la

contrebande des minerais congolais qui expliquait cette exploitation-là? On s'est alors rendu compte que parmi les États internationaux, c'était un secret de polichinelle. Tout le monde savait, en réalité, que le Rwanda était devenu une plaque tournante de minerais récupérés au Congo. Ça va même plus loin: aujourd'hui, il n'y a aucune entreprise du numérique qui peut certifier, vraiment prouve à l'appui, que le coltan qu'il y a dans les produits ne provient pas de ces zones de guerre. C'est dramatique.

Hamad: au Soudan, les divisions créées à l'époque coloniale ont produit depuis l'indépendance un État très faible, qui a ouvert grand la porte pour que les puissances impérialistes puissent intervenir dans les affaires du pays. Souvent, ça se traduit par des alliances qui ont pour objectif de soutenir le gouvernement en place afin qu'il puisse faire profiter à d'autres des richesses naturelles du pays. Ou alors, les pays extérieurs poussent des groupes locaux à prendre les armes et créer un conflit armé en leur promettant de contrôler cette région-là un jour, pour pouvoir profiter des richesses.

Ces puissances impérialistes qui créent l'instabilité, l'Allemagne, la France et tous les pays occidentaux, fabriquent des composants militaires retrouvés dans les armes utilisées par les miliciens des Forces de Soutien Rapides (FSR). Mais dans le cas du Soudan, il y a d'autres puissances impérialistes qui sont beaucoup plus discrètes et silencieuses, mais qui interviennent de manière très brutale. Notamment les pays du Golfe, qui ont des intérêts au Soudan, géopolitiques, économiques ou sécuritaires. Les Émirats Arabes Unis, qui sont le premier soutien financier et fournisseur d'armes des FSR, cherchent à s'accaparer les terres agricoles et le bétail du Soudan car ils manquent de terres arables et veulent garantir leur autonomie alimentaire dans le contexte du réchauffement climatique. Ils profitent également, avec l'Égypte et la Russie, de la

Archipel
Mensuel bilingue (F/D)
édité par le Forum
Civique Européen

France:
St Hippolyte, F-04300
Limans
Tél: 33 (0)4 92 73 05 98
fr@forumcivique.org

Autriche
Lobnig 16
A-9135 Eisenkappel/Zelesna Kapla
Tél: 43 (0)42 38 87 05
at@forumcivique.org

Allemagne:
Ulenkrug, Stubbendorf 68
D-17159 Dargun
Tél: 49 (0)39 959 23 881
de@forumcivique.org

Suisse:
Boîte postale 1115,
CH-4001 Bâle
Tél: 41 (0)61 262 01 11
ch@forumcivique.org

Ukraine:
vul. Borkanyuka 97,
UA 90440 Nizhne Selishche
Tél: 00380/31 42 512 20
ua@forumcivique.org

Novembre 2025 - Nr. 352 - Prix du n°: 4 euros/7FrS - Abonnement annuel: 40 euros/60 FrS - Commission paritaire N° AS 75136 - ISSN 1247-8490
Directrices de Publication: Joëlle Meunier, Constanze Warta - Imprimerie: Ropress, CH-8048 Zürich - Forum Civique Européen - Association loi 1901 - www.forumcivique.org

contrebande de l'or en provenance des mines d'or contrôlées par les FSR au Darfour. Il y a tous ceux qui vendent des armes à l'armée soudanaise ou aux milices (du matériel russe, chinois, turc, ukrainien), ou encore des mercenaires colombiens qui ont été recrutés par les Émirats Arabes Unis pour combattre parmi les FSR. Toutes ces puissances-là cherchent depuis toujours à imposer leur agenda, contrôler le pays, profiter de ces richesses naturelles et en même temps intervenir dans les affaires soudanaises. La guerre qui a éclaté en avril 2023 n'est pas une guerre entre Soudanais·es. C'est une guerre par procuration entre ces différentes puissances. Par exemple, entre l'Égypte et l'Éthiopie, qui sont en conflit autour du barrage de la Renaissance sur le Nil: au lieu de s'affronter directement, chacune soutient l'une des deux armées qui s'affrontent au Soudan.

Jordi: un autre ressort de la logique impériale de l'extractivisme, c'est, au niveau politique, de bloquer l'appareil de l'État. L'objectif de l'économie extractiviste, c'est que l'essentiel de la richesse dépende d'un seul secteur d'activité. On va donc avoir une forme de militarisation de l'économie. Au Congo, par exemple, les zones où les ressources sont exploitées sont des zones auxquelles même les populations locales ne peuvent pas avoir accès. C'est baricadé, c'est militarisé, ou alors en proie aux conflits armés. Et malheureusement, le danger de l'extractivisme et la logique impériale, c'est qu'elle est très rarement démocratique. Elle finit par se limiter à des logiques d'alliance et de pouvoir. Donc, ce qui se passe avec le Soudan, c'est exactement ce qui se passe au Congo. Plus on a besoin d'un État pour ses ressources uniquement, moins il y aura de démocratie. On le voit notamment avec les pays pétroliers. Et même ici en France, on le voit: plus il y a des projets qui sont liés avec une industrie d'extractivisme, moins il y a de consultations publiques. Plus il y a de manigances, moins il y a de démocratie. Et ces logiques-là sont simplement plus opaques ailleurs, parce qu'il y a une question de racialisation. On explique qu'au fond, ces populations-là, si elles meurent, si elles souffrent, ce n'est pas si grave que ça. C'est cette racialisation qui va permettre de faire beaucoup plus de choses de manière beaucoup plus libérée, et presque sauvage. C'est-à-dire du travail forcé, faire travailler des mineur·es, des viols de masse, financer des groupes armés, etc.

Hamad: Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de demande de démocratie par les populations locales. En 2018, une mobilisation révolutionnaire a éclaté au Soudan. Cette mobilisation, extraordinaire en termes de revendications et d'organisation, a apporté un grand espoir pour les Soudanais·es, pour mettre fin au régime qui est resté au pouvoir pendant 30 ans. Mais elle a fait face à de nombreux défis: on a hérité d'un système où l'appareil d'État ne fonctionne plus, d'un système économique très fragile et d'une société divisée et en guerre dans les quatre coins du pays. Même si elle a pu mettre fin au régime d'Omar El-Béchir, la mobilisation n'a pas pu atteindre son objectif de départ, qui était: «Paix, Justice et Liberté». Parce que l'ancien dictateur a créé un système militaire qui avait pour objectif de servir les intérêts

du régime, l'armée n'est pas indépendante de l'État: elle intervient de manière très brutale dans le système politique, dans le système économique, elle contrôle l'ensemble du pays. Ensuite, c'est une armée qui est composée de plusieurs unités, dont des groupes paramilitaires tels que les FSR. La milice des FSR a été créée à l'époque de la guerre au Darfour en 2003 pour faire le travail que l'armée soudanaise n'a pas envie de faire: le massacre, le nettoyage ethnique et le déplacement massif de la population du Darfour. Les FSR ont pu faire ce travail-là avec le soutien de certains pays étrangers, et notamment de l'Union européenne, à travers le processus de Khartoum³. Et c'est une des raisons pour laquelle les FSR ont pu devenir une force militaire bien plus forte que l'armée, si bien qu'en 2023, ils se sont retournés contre l'armée. La guerre actuelle pour le pouvoir se déroule entre deux généraux, qui se battent pour leurs intérêts personnels, mais aussi les intérêts des différents pays qui les soutiennent.

Jordi: les États européens sont aussi impliqués dans le conflit à l'est du Congo, par le soutien militaire dispensé à l'armée rwandaise. L'État français a des accords de coopération avec l'État rwandais, une partie des militaires font leur formation en France.

Aujourd'hui, la difficulté de ce conflit, c'est que même la «transition verte» a été repensée pour nous expliquer que cette transition écologique ne doit se penser qu'à travers un progrès numérique. On nous dit que l'extrême numérisation est la seule condition pour connaître une vraie sortie des énergies fossiles. C'est une justification directe d'un élargissement du conflit à l'est du Congo. La demande en mi-

nerais est importante, l'argent qui est en jeu est énorme. Donc, logiquement, il faut trouver une manière de s'installer définitivement sur le territoire qui en possède près de 60 à 80% des réserves mondiales. Et depuis février 2024, on a des groupes armés, deux essentiellement, qui sont directement financés par l'État rwandais, qui se sont mis à prendre des territoires avec pour objectif de s'installer définitivement et de chasser l'État congolais de toute la région du Kivu.

Ce conflit doit nous interpellé, car il n'est pas possible d'imaginer, au niveau international, un monde qui prônerait la fin des énergies fossiles et une transition écologique, sans que ce qui se passe au Congo soit résolu. La situation congolaise est particulière, parce qu'elle démontre vraiment les dégâts de l'extractivisme comme modèle économique et comme modèle géostratégique, mais aussi parce qu'elle nous engage tous. C'est au profit d'un certain marché, d'un certain confort qu'on va essayer de maintenir cette situation. Mais c'est aussi en raison du maintien de cette situation qu'ici aussi, en Europe, on aura du mal à sortir d'un monde, d'un modèle que l'on dénonce de plus en plus. (...)

L'équipe de Sudfa

1. Un petit groupe d'ami·es et militant·es soudanais·es et français·es dont l'objectif est de traduire en langue française les mobilisations au Soudan, en visibiliser les enjeux politiques et sociaux, faire connaître l'histoire et la culture soudanaise, ainsi que les luttes des exilé·e·s. <<https://sudfa-media.com/>>.

2. Association d'écologie décoloniale fondée par des jeunes Congolais·es à Lyon et qui agit en France et dans la région des Grands lacs.

3. Il s'agit d'un accord signé en 2014 entre le gouvernement soudanais et l'UE pour contrôler l'immigration vers l'Europe, à la frontière entre le Soudan et la Libye. Le contrôle de la frontière a été délégué par l'armée soudanaise aux FSR, qui ont pu profiter du soutien technologique et financier de l'UE.

Le règne du roi belge Léopold II au Congo

Le roi Léopold II de Belgique nourrit très tôt l'ambition de posséder un empire personnel. Faute d'obtenir l'appui de son pays, il convainc les puissances européennes, lors du Congrès de Berlin (1885), de lui confier la souveraineté sur un immense territoire au cœur de l'Afrique: l'«État indépendant du Congo». Sous le prétexte d'abolir la traite et d'apporter la civilisation, il s'approprie en réalité un domaine privé destiné à l'exploitation.

Les débuts sont marqués par la conquête du territoire et la mise en place d'un système de domination fondé sur la violence. L'ivoire devient la première ressource pillée, avant que la demande mondiale en caoutchouc n'entraîne une intensification dramatique de l'exploitation. Les Congolais·es sont soumis·es à des quotas irréalistes; les refus ou échecs se paient de tortures, d'exécutions et de prises d'otages. Femmes et enfants servent de garanties, tandis que les villages sont incendiés et les récoltes détruites pour maintenir la terreur.

La Force publique, armée privée de Léopold, incarne ce régime de cruauté. Ses soldats doivent fournir la preuve de leurs exécutions en rapportant les mains droites des victimes — souvent tranchées à des vivants. Le fouet de la «chicotte» achève de symboliser ce système d'asservissement, où la mort est quotidienne et la violence institutionnalisée.

Des missionnaires, voyageurs et diplomates témoignent des atrocités, suscitant une indignation croissante en Europe. Des figures comme Roger Casement, E. D. Morel ou William Sheppard diffusent des récits précis sur la réalité du Congo. Sous cette pression internationale, Léopold II doit finalement céder en 1908: le Congo devient alors une colonie belge.

Encore aujourd'hui, il est difficile d'estimer avec précision combien de Congolais·es ont péri sous le règne de Léopold II. L'absence de recensement avant la colonisation rend tout calcul profondément incertain. Néanmoins, selon plusieurs travaux dont ceux de l'historien Jan Vansina, on peut supposer que plusieurs millions de congolais·es sont mort·es entre 1880 et 1920. Ces décès résultent du travail forcé, de la famine, des maladies et des massacres, tous produits d'un même système d'exploitation.

Léopold II détruit une grande partie des archives relatives à sa gestion du Congo, rendant ses profits difficiles à mesurer. L'historien Jules Marchal les évalue à environ 220 millions de francs belges (près de 1,5 milliard d'euros), argent ayant servi à financer son faste personnel.

Le Congo de Léopold II n'est pas une exception: il illustre la violence constitutive du colonialisme européen. De l'ivoire et du caoutchouc d'hier au cobalt et au coltan d'aujourd'hui, la même logique de pillage et de domination perdure encore au Congo.

La rédaction

Pour aller plus loin:
Les fantômes du roi Léopold II, Adam Hochschild, 1998
Exterminate all the brutes, Sven Lindqvist, 1996

Une terre de disparu·es

Si les disparitions forcées existent depuis les guerres de décolonisation, la France s'étant particulièrement illustrée avec cette pratique, nous avons plutôt l'habitude de penser aux dictatures sud-américaines (Chili, Argentine) quand on évoque des disparu·es. Pourtant le Mexique, considéré comme une démocratie, peut être envisagé comme une terre de disparu·es¹, vu le nombre bien plus élevé de disparitions enregistrées.

Retour sur une réalité sociale à la fois massive, quotidienne et... glaçante.

Le Mexique atteint de sordides sommets avec les chiffres astronomiques des disparu·es. On parle de 130.000 disparu·es dans le pays. Certaines ONG disent qu'il faudrait multiplier ce chiffre par 3...² On parle aussi de 70.000 migrant·es disparu·es entre 2004 et 2018. Mais ces statistiques sont à affiner. Les premières disparitions au Mexique comptabilisées ici ont commencé en 1964. C'était le début de la période dite de la «guerre sale» où l'État mexicain a développé une répression massive contre les mouvements populaires paysans, guérilleros ou non. Une grande partie de ces disparitions ont eu lieu au Guerrero, un des trois États les plus marginalisés et les plus indigènes du pays. On estime que la guerre sale, centrée sur les années 70, a généré 10.000 disparu·es entre 1964 et 2006.

En 2006, la droite catholique au pouvoir déclare la «guerre contre le narcotrafic». Depuis cette date, il y a eu 120.000 disparu·es... On a tendance à dire qu'il y a eu une pause sur la fin des années 1980 et dans les années 1990 pour les disparitions. Cette vision évacue les disparitions et féminicides nombreux qui ont existé à la frontière nord du pays (particulièrement dans la ville de Ciudad Juárez) et qui visaient donc des femmes, souvent migrantes, et travailleuses des *maquiladoras*.³

Toujours est-il que 2006 marque un tournant dans la société mexicaine avec la militarisation brutale de la société. Les effectifs militaires ont doublé depuis cette date, avec un matériel de pointe fourni par les USA. Certaines armes achetées légalement pour l'armée ou la gendarmerie peuvent se retrouver à circuler illégalement ensuite.

La guerre contre la drogue initiée par le président Felipe Calderón, et qui peut se résumer à une guerre contre les cartels à l'exception du plus puissant de l'époque (celui dit de Sinaloa) avec lequel l'État négociait, a donc augmenté considérablement les massacres et les disparitions.

Continuons avec la litanie des chiffres: entre 2006 et 2021, la guerre contre la drogue a fait 352.093 morts! (à titre de comparaison, la guerre en Irak entre 2003 et 2011 a fait un peu moins de 115.000 morts selon les chiffres officiels). Il y a entre 10 et 30 féminicides par jour. La violence armée est à 99% l'œuvre d'hommes. Il faudrait pourtant aussi réussir à sortir de la statistique pour appréhender la réalité sociale et les vies humaines derrière ces chiffres.

La violence change de nature

La violence a donc explosé depuis 2006 au Mexique, mais cette violence a aussi changé la nature des disparitions.

Dans les années 1960, comme dans les dictatures sud-américaines, les disparitions étaient le fait de l'État qui luttait contre ses opposant·es en tentant de les détruire. Les disparitions pouvaient s'accompagner du kidnapping d'enfants d'opposant·es pour les donner à des familles de militaires ou proches du régime. Ceci est valable surtout pour l'Argentine et le Chili, pas ou peu pour le Mexique.

À partir de 2006, ce n'est plus l'État seulement qui fait disparaître, et le phénomène peut toucher toutes les sphères de la société, même si la grosse majorité sont des jeunes hommes entre 25 et 40 ans ou des femmes très jeunes voire adolescentes venant en majorité de populations marginalisées, c'est-à-dire indigènes et/ou pauvres. Mais des personnes âgées ou de classes aisées peuvent aussi en être victimes. Les disparitions peuvent toucher tout le monde. Ces disparitions sont majoritairement le fait du crime organisé, comme on dit, mais certaines



Des portraits des étudiants disparus

sphères de l'État, armée, pouvoirs locaux ou autres, peuvent y être impliqués comme le montre l'exemple emblématique des 43 étudiant·es disparu·es de l'école normale rurale d'Ayotzinapa, dans le Guerrero.

La massification de la disparition comme fait social pose dès lors une question: pourquoi?

Pourquoi une telle pratique à une telle ampleur?

Comme je le disais, la logique à l'œuvre dans les dictatures sud-américaines ou au Mexique dans les années 1960-1970 est claire, même si elle est horrible: terroriser et paralyser l'opposition dans une logique contre-insurrectionnelle. Quelle est la logique politico-sociale à l'œuvre au Mexique actuellement? Je n'ai pas trouvé de réponses claires à cette question. La pratique contre-insurrectionnelle a diffusé dans des groupes criminels, d'autant que la frontière entre certains secteurs de l'armée et le narcotrafic est plus que floue, c'est le moins qu'on puisse dire. Des cartels ont donc repris cette pratique à leur compte. Mais pourquoi? D'autant que si la motivation est la terreur, les disparitions ne sont pas nécessaires. Pour terroriser les populations, les cartels ont fait preuve d'imagination, si on peut dire, en ayant commis des massacres avec pendaisons des corps aux ponts d'autoroute ou exposition de crânes sur des piques...

Une partie des disparu·es femmes et enfants se retrouvent dans le trafic sexuel, tout comme certain·es migrant·es. Une autre partie se retrouve victime du trafic d'organes.

ABONNEMENT

- ☐ Je souhaite continuer à recevoir Archipel, et m'abonne pour la somme de 40 euros / 60 FrS
- ☐ Je peux diffuser Archipel autour de moi et commandeN°, à régler après la vente
- ☐ Je souhaite que vous envoyiez à l'essai 3 N° d'Archipel aux personnes dont je vous joins l'adresse:

Nom: Adresse:

Pays: Profession/Organisation:

Téléphone: Mail:

Par chèque ou mandat postal

Pour la Suisse: PC 40_8523-5 - St Johanns-Vorstadt 13 - CH-4001 Basel. Libellé: Archipel

Pour les autres pays: FCE, le Pigeonnier - F-04300, Limans



Paras affichés devant le palais des Beaux Arts de Mexico, le 5 novembre 2014, AFP / Yuri Cortez

Je n'ai pas de chiffre précis sur ces deux trafics. Des témoignages racontent aussi que des personnes sont enlevées pour être esclavagisées dans les champs de pavot ou de marijuana, voire dans les laboratoires de transformation de la drogue. Mal logés, mal nourris, battus, violés elles sont exploitées jusqu'à leur mort par épuisement, les corps pouvant être ensuite brûlés ou plongés dans des bacs d'acide. D'autres rapportent que des jeunes hommes sont rafiés pour devenir les hommes de main des cartels. S'ils refusent, ils meurent.

Depuis le début de la guerre contre la drogue, l'État se donne le beau jeu en racontant dans la version officielle que ce n'est que le crime organisé qui fait disparaître. L'État se refait une virginité à peu de frais, occultant autant ses crimes passés que ses collusions présentes. Nous devons porter attention à ne pas renforcer la version officielle de l'État quand nous nous penchons sur ce phénomène.

Les conséquences sociales et sociétales

Une des plus présentes est l'ostracisme dont peuvent être victimes les familles de disparus. Si ton proche est disparu c'est qu'il avait quelque chose à voir avec les cartels. Même si c'est parfois vrai, les disparus sont les petites mains du trafic, forcés soit par les sicaires des groupes criminels, soit par la pauvreté et la nécessité de survivre. En aucun cas les hautes sphères des cartels ne sont touchées. Il y a donc une criminalisation de la pauvreté par le biais des disparitions.

En 2011, le fils de Javier Sicilia, poète et écrivain célèbre au Mexique, est assassiné avec six autres personnes dans l'État du Morelos par le crime organisé. Suite à ce meurtre, Sicilia a créé le Mouvement pour la Paix qui sillonne le pays avec des caravanes. Parallèlement, des caravanes de familles de migrant·es arriveront d'Amérique centrale à la recherche de leurs proches disparus. Cette dynamique engendra la création de nombreux collectifs de recherche de disparus dans tous les États de la république.

Les collectifs de *buscadoras*

Très majoritairement créées et portées par des femmes, les *madres buscadoras*, mères chercheuses, peuvent être des mères évidemment mais aussi des épouses, des sœurs, des tantes de disparus. C'est en voyant la diversité des personnes constituant ces collectifs que nous pouvons nous rendre compte de l'impact d'une disparition dans la sphère familiale. Chaque disparition touche et traumatise un nombre important de personnes, les familles étant souvent nombreuses, entraînant fréquemment d'ailleurs des ruptures, divorces ou autres... Les *buscadoras* sont aussi victimes dans leur chair de la disparition en développant souvent des pathologies allant de la dépression à l'insomnie en passant par le diabète ou d'autres troubles médicaux comme les problèmes de thyroïde ou cardiovasculaires. Elles sont par ailleurs souvent ostracisées, aussi bien par leurs voisins·es par exemple que par l'État quand elles ne sont pas tout simplement assassinées du fait des découvertes de leurs recherches.

Lors des sessions de recherche initiées soit par un coup de téléphone anonyme, soit par des déductions logiques à partir de frères indices (un vêtement, un sac ou une chaussure dans une forêt par exemple), le groupe va dans une zone, en montagne, dans le désert, etc. et avec de longs bâtons elles sondent le sol. Si en ressortant le bâton dégage une odeur de putréfaction, il faut creuser pour trouver de possibles restes ou fosses communes.

Un des slogans des *buscadoras* est : «*toute lutte est légitime. La lutte des buscadoras en plus d'être légitime est douloureuse*». Pour se donner bonne conscience, l'État a mis en place la commission nationale de recherche et fait mine de maintenant protéger les *buscadoras*, leur imposant la présence de forces policières ou militaires lors des sessions de recherche. Nombre de témoignages dénoncent l'attitude méprisante des forces dites de l'ordre, sans compter que la police peut arriver très en retard ou repartir avant la fin de la session, laissant sans protection le groupe de *buscadoras*. Au début de l'année 2025 un scandale symptomatique de cette situation a éclaté au Mexique. En mars des *buscadoras* découvrent dans un ranch de

l'État de Jalisco les restes de 200 corps dans une fosse commune ainsi que des restes de fours crématoires. Le scandale vient, entre autres, du fait que ce ranch avait subi la visite de la garde nationale quelques semaines auparavant qui n'avait rien trouvé. Cela faisait des années que ce ranch était pointé par les habitant·es du coin comme louche, du fait des 4x4 vitres teintées et autres personnes au visage dissimulé qui y venaient. La première réaction de la présidente du Mexique, dans sa conférence de presse matinale quotidienne a été de se demander si les *buscadoras* n'avaient pas apporté elles même les preuves.

Le procureur général de la république (équivalent du ministre de la Justice) a déclaré qu'il n'y avait pas de four crématoire dans ce ranch, remettant en cause la version des *buscadoras*. Moins d'un mois après la découverte de ce ranch, et dans ce climat de mépris et de suspicion contre les *buscadoras*, une mère de disparu et son fils sont assassinés. Elle recherchait son autre fils disparu et avait participé aux découvertes dans le ranch. Les assassinats de *buscadoras* ont augmenté depuis l'arrivée au pouvoir de Claudia Sheinbaum en octobre 2024.

À noter l'impunité quasi-totale des acteurs des disparitions, puisqu'«*Entre 2006 et 2019, 11.706 enquêtes ont été ouvertes pour disparition (forcée ou non), mais seulement 39 condamnations ont été prononcées*».

Les collectifs de *buscadoras* font preuve d'une dignité et d'une pugnacité rares. Chaque année, le 10 mai est la date où elles sont le plus visibles dans l'espace public. Ce jour de la fête des mères au Mexique est l'occasion de manifestations des *buscadoras* et de leurs soutiens sous le slogan «*nada que festejar*» (il n'y a rien à fêter)...

Ces femmes forcent les institutions à réagir, comme nous l'avons déjà évoqué. Cela confronte l'État à des conséquences pour le moins inattendues, telle que l'on nomme «*la crise de la médecine légale*». Faisant régulièrement la une de la presse, la masse de cadavres non-identifiés devient difficilement gérable, les morgues arrivant à saturation, certaines débordent littéralement. On estime, entre 2006 et 2021, à 52.000 corps non identifiés stockés dans des conditions plus ou moins acceptables par l'État. De ce fait, ou par les cartels, il arrive de trouver un camion frigorifique, un container ou une camionnette, abandonnés sur le bord de la route, remplis de corps...

«*L'humanité d'une société dépend de comment sont traités ses mort·es*»¹.

Tout est dit.

Cédric
Radio Zinzine

1. Nous reprenons comme titre celui d'une recherche universitaire dont je recommande la lecture, si le sujet vous intéresse, et dont une partie des informations de cet article est tiré : «*Mexique, une terre de disparus*, 19 Récits, 2 Enquêtes, 1 Portfolio», collectif sous la direction de Sabrina Melenotte, Fondation de la maison des sciences de l'homme et l'Institut pour la Recherche et le Développement. 2021

2. Chiffres officiels du registre national.

3. Les *maquiladoras* sont des usines installées en zone franche, ici proche des USA, et qui sont des lieux où le droit du travail ne s'exerce pas ou peu.

4. *ibid.*

Pinar Selek – condamnée à perpétuité?

Istanbul, 21 novembre 2025: après une heure d'audience dans le cadre du cinquième procès contre Pinar Selek, qui a déjà été acquittée à quatre reprises, le procès est à nouveau ajourné – jusqu'au 2 avril 2026 à 9h45. Le mandat d'arrêt du 31 mars 2023 reste en vigueur. Une fois de plus, rien n'a changé.

À Istanbul, Marseille, Nice, Strasbourg, Lyon et dans bien d'autres endroits, nous sommes remplis de colère. Mais nous ressentons aussi une force et une solidarité incroyables qui nous lient à Pinar, qui nous convainc par son énergie inébranlable et son sourire radieux, après avoir digéré pendant une demi-heure la déception que, une fois de plus, l'État turc, avec son gouvernement réactionnaire, s'accroche à son pouvoir pitoyable et ne l'acquitte pas, alors que le dossier d'accusation est vide. Ses premières phrases après l'annonce de ce «nouveau» verdict:

«Ils croient toujours pouvoir me fatiguer, mais ils ne parviendront pas à éteindre les lucioles. Le feu de la solidarité internationale se propage, les braises se répandent. C'est le pouvoir qui est en train de se perdre.»

Marseille – Istanbul

Cette fois-ci, ce sont les ami·es et les soutiens de Marseille qui ont organisé la rencontre avec et autour de Pinar Selek: la première partie s'est déroulée à l'Iméria, Institut d'études avancées de l'Université Provence Aix-Marseille, et la soirée dans la grande médiathèque Alcazar. Parallèlement à la retransmission en direct depuis Istanbul, où une délégation in-

ternationale composée de 35 universitaires, avocat·es, représentant·es d'organisations de défense des droits humains, etc., assistait au procès, des scientifiques, artistes, auteur·trices, féministes et autres personnes solidaires ont apporté leur contribution. Tout cela était accompagné de chants de résistance de différents pays, interprétés par des musicien·nes ami·es de Pinar et de nous-mêmes. Des textes de Pinar ont été merveilleusement récités et lus par une conteuse et la grande actrice Ariane Ascaride, une amie proche de Pinar. À ce propos, je vous recommande vivement de lire les écrits de Pinar Selek. Ils sont incroyablement riches, très poétiques, politiques et analytiques. Elle a écrit de nombreux livres, dont certains ont également été traduits dans plusieurs langues.

Le procès

Pendant le procès et jusqu'à la fin de la matinée, nous étions en contact direct par SMS avec nos ami·es présent·es dans la salle d'audience à Istanbul. Un message a particulièrement attiré mon attention: l'un des avocats a expliqué que, selon la Cour constitutionnelle, les personnes ayant le statut de «fugitif» peuvent être acquittées si elles assistent à

leur audience à distance, c'est-à-dire si elles participent au procès par vidéoconférence, et même sans cette étape. Cela pourrait peut-être changer la situation lors du prochain procès. Jusqu'à présent, l'un des arguments, voire l'argument principal, invoqué pour justifier le report du procès pendant des années est qu'aucun jugement ne peut être rendu sans la présence physique des accusé·es.

Il convient également de noter qu'Interpol continue de rejeter la demande des autorités turques visant à émettre un avis de recherche rouge¹ contre Pinar, car les critères pour un tel mandat d'arrêt ne sont absolument pas remplis dans son cas.

L'innocence de Pinar est donc une nouvelle fois clairement prouvée, et nous continuerons à nous battre à ses côtés jusqu'à ce qu'elle soit définitivement acquittée. Ce combat symbolise toutes les luttes pour la liberté d'expression, les libertés académiques, les droits des minorités opprimées, l'égalité des femmes et des personnes LGBTQ+ dans tous les domaines.

Après 27 ans de procès et de harcèlement judiciaire contre Pinar Selek et son engagement, nous n'abandonnerons pas et continuerons à la soutenir!²

Constanze Warta
Archipel

1. Une notice rouge est un avis de recherche international diffusé par Interpol à la demande d'une autorité policière afin de demander à ses homologues du monde entier de localiser et d'arrêter une personne recherchée par une juridiction nationale ou internationale en vue de son extradition. Chaque pays membre décide lui-même de l'importance qu'il accorde à une notice rouge.

2. Voir également les articles:

«Nous sommes tous témoins», 13/05/2025, publié dans Archipel 347

«Le procès de Pinar Selek», 14/04/2023, publié dans Archipel 324

«Harcèlement judiciaire contre Pinar Selek», 11/02/2023, publié dans Archipel 322

L'hiver s'annonce chaud à Briançon

La lutte continue à la frontière franco-italienne, dans un contexte plus hostile que jamais. En cet automne 2025, les refoulements continuent à Montgenèvre, à la frontière franco-italienne entre Briançon et Oulx. La décision du Conseil d'État du 2 février 2024, qui avait reconnu l'illégalité de ces pratiques, avait bien amené à leur arrêt, prétendument définitif. Il ne s'agissait malheureusement que d'une suspension temporaire, qui a duré jusqu'au mois de novembre de la même année.

C'est peu de temps après la nomination de Bruno Retailleau au poste de premier ministre que les refoulements ont repris presque systématiquement. Ce que les autorités appelaient auparavant des «refus d'entrée» en France, sont aujourd'hui considérés plutôt comme des «réadmissions» en Italie, ce qui semble plus conforme aux accords de Chambéry qui traitent de «la question de la coopération transfrontalière en matière policière et douanière».

Le dispositif des forces de l'ordre déployé à la frontière se trouve de surcroît augmenté,

à partir du mois de mai 2025, par le renfort de plusieurs dizaines d'agents de la CRS. La surveillance de la frontière par des drones est aussi autorisée par la préfecture des Hautes-Alpes, dans le cadre de l'opération militaire Sentinelle. Et l'utilisation du dispositif *Border force*, créé en février 2023 sous le gouvernement Bayrou généralisée à toutes les frontières de l'Hexagone. Même si cette «Force Frontière», censée réunir Police, Gendarmerie, Armée et Douanes, ressemble pour le moment plus à une annonce qu'à

une réalité concrète, force est de constater que tous ces services coopèrent déjà, entre Briançon et Montgenèvre, dans un objectif commun d'accroissement du degré de militarisation de cette frontière.

Des témoignages de violences policières et de violations des droits sont régulièrement collectés par l'association Tous Migrants. On constate depuis quelques mois un retour de certaines pratiques, telles que des courses-poursuites en montagne, et donc des blessures et des mises en danger qui n'étaient plus signalées entre février et novembre 2024. «*Mais le plus grave est que l'accès aux soins est constamment nié, même pour des personnes très vulnérabilisées qui auraient besoin de soins ou, a minima, d'une auscultation par des professionnel·les. On parle de femmes enceintes refoulées, de pathologies non prises en considération, sans oublier les conditions d'enfermement indignes, y compris pour les enfants*», nous dit une salariée de l'association.

En plus des contrôles renforcés à la frontière, l'accès aux droits se complique un peu plus à chaque nouvelle législation pour

toutes les personnes étrangères, y compris celles qui, en position régulière depuis des années, doivent se soumettre à des formalités de plus en plus longues et complexes afin de renouveler leur titre de séjour. Des niveaux de langue française de plus en plus élevés sont en outre exigés pour les titres de séjours pluriannuels et pour la naturalisation.

Après les rafles racistes organisées par le gouvernement Rattelleau à la fin du mois de juin, après la chasse aux étrangers soumis à OQTF¹ dans les prisons au mois de juillet, le département des Hautes-Alpes n'a pas voulu être en reste et, le 11 septembre, a organisé une tentative d'expulsion pour le moins déconcertante. Ce jour-là à l'aube, un couple ivoirien et leurs deux enfants en bas âge se sont vu arrêter dans l'hébergement d'urgence de Gap où elles se trouvaient temporairement logées, pour être expulsées dans la matinée vers l'Italie, en dehors de tout cadre légal et de toute logique compréhensible (pourquoi l'Italie?). La déportation se voulait justifiée par l'OQTF que la famille avait reçu au moment du refus de leur demande d'asile, contre laquelle elles avaient immédiatement formé un recours qui est légalement suspensif de toute mesure d'éloignement. Ce n'est que grâce à la mobilisation de plusieurs associations solidaires, des deux côtés de la frontière, que la famille a pu être raccompagnée à Gap,

profondément traumatisée mais déterminée à porter plainte contre la préfecture.

C'est donc dans un contexte de fascisation des institutions et de l'opinion publique, que les collectifs et associations actives dans le Briançonnais s'organisent pour la reprise des activités hivernales. Les maraudes de nuit vont bientôt reprendre grâce à l'action conjointe du collectif RDRM², des associations Tous Migrants et RIB³ et de l'ONG Médecins du Monde.

Le Refuge Solidaire propose toujours un accueil inconditionnel. Après la réduction drastique du personnel salarié provoquée au printemps 2025 par la chute des financements, l'association semble avoir trouvé un fonctionnement assez stable. En ces derniers mois de septembre et octobre, le lieu est néanmoins sollicité bien au-delà de sa capacité d'accueil, par l'arrivée de personnes provenant principalement de la Corne d'Afrique (d'Érythrée et d'Éthiopie), mais aussi du Soudan et du Maghreb. Extraordinairement nombreuses sont, depuis le printemps, les familles et les femmes seules avec enfants en bas âge.

«L'ambiance change quand il y a des enfants dans le bâtiment», toujours selon notre amie de Tous Migrants. «Bien sûr, personne ne se félicite du fait que des enfants nécessitent une telle mise à l'abri. Mais on ne peut pas nier que quand des enfants sont là, la tension et la violence inhérentes à ce lieu

LETTRE DE LECTRICE

(...) J'aime beaucoup lire votre journal! Les médias officiels donnent souvent l'impression que le monde est devenu fou...! L'Archipel rend certes compte des événements tragiques qui sont malheureusement une réalité, mais d'une manière proche des gens, et ses articles donnent toujours de l'espoir et évitent le sentiment d'impuissance en montrant où et combien de personnes s'engagent pour le bien et font bouger les choses et les gens.

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre travail!

Merci d'avance et cordiales salutations,
Miriam Rutz

semblent s'atténuer au moins un peu.» Nous lui demandons donc si l'accès aux droits est plus simple pour les familles et pour les femmes seules ou avec enfants. La réponse ne laisse pas de place au doute: «Non, c'est la galère! Même l'accès à l'hébergement d'urgence par le 115⁴ ne va pas de soi. Et pour celles et ceux en route pour Paris ou Calais, c'est pratiquement sûr, il y a pas de solution d'hébergement.»

Au cours de la saison dernière, le Collectif Maraude a entamé un processus de discussion interne et de transformation, qui a conduit au changement de nom en RDRM, mais aussi à un élargissement de ses modes d'action. Des chantiers sont régulièrement organisés pour réaménager et entretenir les chemins entre Briançon et Montgenèvre, empruntés, principalement la nuit, par les personnes qui traversent la frontière. Une ligne téléphonique de sécurité a été aussi créée, pour permettre aux personnes en difficulté d'appeler à l'aide sans déclencher l'intervention de la Police.

La nouvelle stratégie du collectif cherche à atteindre un nombre plus vaste d'activistes en proposant des activités diurnes en plus des maraudes de nuits, mais vise aussi à trouver et proposer le mode d'intervention le plus respectueux possible de l'autonomie des personnes qui traversent la frontière, en s'appuyant sur une réflexion autour du syndrome du Sauveur blanc et de ses applications pratiques.

Enrico Bonadei
pour l'association RIB
(Réseaux Inter Briançonnais)



Photos de Jean Kader

1. Obligation de Quitter le Territoire Français, une décision prise par le préfet, notamment en cas de refus de délivrance de titre de séjour ou de séjour irrégulier en France et qui oblige à quitter le pays par ses propres moyens, dans un délai de 30 jours

2. Réduction Des Risques en Montagne, anciennement Collectif Maraude.

3. Réseaux Inter Briançonnais. RIB met à disposition des activistes du collectif RDRM un appartement et une voiture. RIB soutient aussi, logistiquement et économiquement, le squat d'habitation Chez Marcel, propose une caisse d'urgence accessible à des personnes en difficulté et a contribué au démarrage de la revue *Ravages - Chroniques de lutte à la frontière franco-italienne*.

4. Depuis 1997, le 115 est un service téléphonique gratuit 24h/24 et 7j/7 à l'attention des personnes sans-abri. Il est censé offrir assistance, écoute sociale, conseils et orientation, et organiser l'accès à l'hébergement d'urgence.

Violation flagrante des limites légales

Le 27 juillet dernier, la police a fait irruption dans un camp de jeunes antifascistes à Peršmanhof, un lieu d'apprentissage et de mémoire situé à Bad Eisenkappel/Železna Kapla, où un massacre SS avait été perpétré en 1945¹. Trois mois plus tard, le rapport de la commission d'experts mise en place par le ministère de l'Intérieur est disponible, et son verdict est sans appel: l'intervention était «à plusieurs égards disproportionnée, illégale et contestable»

Ce qui s'est passé cet été en Carinthie/Koroška n'est pas un malheureux incident. C'est l'expression d'un renforcement politique et administratif dans la pensée, d'une production routinière d'images hostiles qui traite l'engagement antifasciste comme un risque pour la sécurité. À Völkermarkt², c'est un ensemble remarquablement déterminé d'autorités qui s'est formé: l'Office régional pour la protection de l'État et la lutte contre l'extrémisme, l'administration du district de Völkermarkt, l'Office fédéral des étrangers et de l'asile, ainsi que des patrouilles, des drones, des hélicoptères, des chiens policiers et l'unité spéciale SIG³. Tout cela pour lutter contre un camp éducatif de jeunes gens qui s'intéressaient à la mémoire et à la démocratie.

Le rapport révèle une défaillance complexe des autorités: l'initiative est venue d'un fonctionnaire qui n'était pas habilité à agir en ce sens. Le chef de district est resté passif, bien qu'il fût officiellement le responsable des opérations. Les bases juridiques ont été étendues, voire inventées – l'article 36 de la loi sur la police des étrangers a servi de prétexte, sans qu'il y ait eu le moindre soupçon fondé. Les contrôles d'identité et les arrestations ont été effectués de manière illégale, et le recours massif à des moyens techniques a enfreint le principe de proportionnalité.

Le ministère de l'Intérieur a entre-temps annoncé des sanctions disciplinaires et pénales. Mais aucune responsabilité politique n'a été engagée. Lors d'une conférence de presse, le ministre s'est surtout senti obligé de défendre la police autrichienne dans son ensemble, confirmant ainsi involontairement

ce que le rapport lui-même suggère: que ce ne sont pas des individus isolés qui sont à l'œuvre au sein des forces de l'ordre, mais une culture du déni, de la méfiance à l'égard de l'engagement antifasciste et civique, ainsi qu'une camaraderie malsaine entre personnes partageant les mêmes idées.

Le Peršmanhof symbolise la résistance antifasciste en Carinthie/Koroška – et le souvenir fragile qui en reste. Quiconque est responsable d'une telle action à cet endroit précis porte atteinte à bien plus que quelques textes. Il porte atteinte aux fondements d'une culture démocratique et bafoue le «plus jamais ça» qui devrait être le fondement moral de la Deuxième République⁴.

Si l'on continue à nier l'existence de problèmes considérables au sein de l'appareil policier en matière de conscience démocratique, l'impression qui prévaut est la suivante: l'État de droit est certes invoqué, mais il n'est pas compris.

Klaus Schönberger*

23 octobre 2025

(date de publication du rapport de la commission)

*Klaus Schönberger est chercheur en sciences culturelles à l'université de Klagenfurt/Celovec et membre du comité culturel du Land de Carinthie/Koroška.

1. Voir aussi: Archipel n° 350, septembre 2025, «Agresion policière contre un mémorial nazi».
2. District dont fait partie Eisenkappel.
3. Unité spéciale Groupe d'intervention rapide (SIG) qui fait partie des Forces de réaction rapide (SRK) de la police fédérale.
4. Officiellement république d'Autriche, c'est le régime politique républicain en vigueur en Autriche depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.



Présence policière au mémorial Peršmanhof



Un florilège des émissions récentes sur Radio Zinzine

Extrême droite Religieuse aux USA

L'extrême-droite religieuse est un courant de croyance puissant aux USA, sur lequel Trump s'appuie. Nous en parlons avec Blandine Chelini-Pont, historienne, spécialiste des religions aux USA et des relations internationales. <http://www.zinzine.domainepublic.net/?ref=10801>

Madagascar en effervescence

Un entretien avec Dominique Ramarlah, ami malgache installé en Provence qui s'implique dans le développement local à Madagascar. Il nous parle du bouleversement politique dans l'île continent, parti d'un mouvement de colère contre les problèmes d'eau et d'électricité fin septembre et qui s'est étendu face à la répression. <http://www.zinzine.domainepublic.net/?ref=10775>

24 - Un mammouth 2.0 pour sauver le climat ?

Inf'OGM enquête sur le projet fou, mené par l'entreprise Colossal Bioscience, de faire revivre le mammouth laineux pour modifier l'écosystème sibérien et lutter contre le changement climatique. Très vite, nous découvrons qu'il s'agit en réalité de tenter de modifier génétiquement un éléphant, et que ce projet coûteux et hasardeux, qui intéresse la CIA, cache d'autres ambitions flirtant avec le transhumanisme. <http://www.zinzine.domainepublic.net/?ref=10774>

N°30 - L'association Bloom (UNOC3 - partie 3)

L'UNOC porte sur la manière dont la communauté internationale protège et gère les océans du globe, à l'heure où les écosystèmes marins sont sous pression. L'objectif est de conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines. <http://www.zinzine.domainepublic.net/?ref=10680>

Regards suisses sur la biodiversité cultivée et sauvage

Denise nous parle de *ProSpecieRara*, une fondation suisse dont la mission est de préserver la diversité domestique helvétique. Elle intervient auprès des éleveur-euses, des cultivateur/trices et des distributeur/trices pour les sensibiliser et mettre en œuvre des projets de conservation. Laurent travaille sur la diversité sauvage, en Côte d'Ivoire et surtout à Madagascar où il participe avec des collègues malgaches à la mise en place d'inventaires et de processus de protection d'espèces surtout forestières. <http://www.zinzine.domainepublic.net/?ref=10744>

Perpétuation coloniale en Palestine

Khalil Allahham est un jeune chercheur palestinien originaire de Cisjordanie, d'une famille expulsée en 1948. Il a fait sa thèse sur la responsabilité de l'État dans les violations des droits humains. Khalil commence par nous expliquer en quoi les universités israéliennes sont fortement impliquées dans l'appareil colonial, puis il évoque la résistance palestinienne mais aussi la sous-traitance de la colonisation. <http://www.zinzine.domainepublic.net/?ref=10739>